

Compte rendu de l'assemblée générale, à Lucerne

Autor(en): **Hegg, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und
Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du
génie rural et de la photogrammétrie**

Band (Jahr): **51 (1953)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

somit Anschaulichkeit und geometrische Erfordernisse geschickt miteinander vereinigen.

Die zukünftige *Karte 1:100 000* wird eine mit Höhenkurven von 50 m Äquidistanz ausgestattete, mehrfarbige Reliefkarte sein. Sie tritt an die Stelle der Dufourkarte. Diese aber galt seinerzeit als die hervorragendste topographische Karte eines Hochalpenlandes. Die heutige schweizerische Kartographie wird daher alles daran setzen, auch mit ihrem neuen Landesbild 1:100 000 wiederum eine Spitzenleistung zu erzielen.

Alle neuen topographischen Pläne und Karten der Schweiz bringen das Ortsnamengut in stark veränderter, im allgemeinen verbesserter und den Mundarten angenäherter Fassung. Die Ortsnamenschreibweise hat wohl mehr zu reden gegeben als der gesamte übrige Karteninhalt. Doch setzte leider der linguistische Gärungsprozeß erst ein, nachdem die Neukartierungen längst im Gange und zum Teil beendet waren. Die Folge hievon ist nun eine gewisse sprachliche Uneinheitlichkeit in der Namensschreibweise der Karten verschiedener Landesteile. Diese Uneinheitlichkeit wird später einmal behoben werden müssen. Im übrigen soll hier auf die Ortsnamenfrage nicht eingetreten werden. Freuen wir uns trotz gewissen linguistischen Entgleisungen und Inkonsequenzen am bisher Geschaffenen.

Die neuen topographischen Landeskarten sind Kulturdokumente ersten Ranges. Sie werden unserm Volke und der Armee von hohem Nutzen sein und für schweizerische Leistung ehrenvolles Zeugnis ablegen.

Compte rendu de l'assemblée générale, à Lucerne

Grande et belle journée que celle du 16 mai 1953 à Lucerne qui coïncidait avec une importante manifestation des sections de l'Association suisse des sociétés d'artillerie. La ville était magnifiquement pavoisée à cette occasion, ce qui nous procura un double plaisir.

Les géomètres, venus de toutes les régions du pays pour prendre part à la 50^e assemblée générale de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières, se sont réunis dans la salle du Grand Conseil à l'hôtel du Gouvernement, à la Bahnhofstrasse.

Le dynamique et dévoué président central, M. Ernest Albrecht, géomètre du registre foncier à Berthoud, ouvrit la séance à 10 h 45 en souhaitant la bienvenue, saluant les membres honoraires présents et citant à l'ordre du jour les noms des membres vétérans nommés récemment. Il salua en particulier les personnalités invitées à cette assemblée: M. le conseiller d'Etat Dr Vincent Winiker, chef du Département cantonal des travaux publics, M. Félix Pfister, géomètre de la ville de Lucerne, M. Hans Härry, directeur fédéral des mensurations cadastrales, M. le professeur Dr Simon Bertschmann, chef du Service topographique fédéral, qui vient de fêter, le 24 avril dernier, son 60^e anniversaire dont nous l'en félicitons, M. Hans Meyer, chef du Service fédéral des améliorations

foncières, M. Henri Berthoud, chef du Service genevois de l'agriculture et président de la Société suisse du génie rural, MM. les professeurs D^r Edouard Imhof, chef de la Division des ingénieurs ruraux et géomètres de l'E. P. F., Fritz Kobold et D^r Max Zeller, délégués de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.

Le président excusa l'absence de M. le professeur D^r C. F. Baeschlin, rédacteur en chef de la Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de photogrammétrie, et chargea le soussigné de rédiger le compte rendu de cette assemblée à l'intention des lecteurs de ladite Revue. Il excusa également M. le professeur D^r Walter K. Bachmann, délégué de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, empêché au dernier moment de se rendre à Lucerne. M. Marcel Baudet, ancien président central, membre honoraire, informe l'assemblée, par un aimable télégramme, de ses regrets de ne pouvoir être des nôtres en cette journée.

Le président adressa une pensée de gratitude à la mémoire de notre regretté collègue, M. Johann Ganz, ancien chef de section au Service topographique fédéral, décédé l'an dernier, qui retraça avec conscience et exactitude, l'histoire de la Société suisse des géomètres lors de l'assemblée générale de Sierre. Cet exposé historique fit l'objet de publications ultérieures dans la Revue susmentionnée.

Après la liquidation des affaires statutaires, dont le procès-verbal fera mention, il est passé à l'examen d'un certain nombre de questions professionnelles que nous résumons comme suit pour les plus essentielles. La traduction en français, lorsque demandée, est assumée par les soins de M. Marius Mugnier, géomètre du registre foncier à Arbon. A ce sujet, qu'il nous soit permis de suggérer qu'à l'avenir la traduction soit de rigueur, afin de permettre aux géomètres de la Suisse romande de suivre plus facilement les débats et de s'y intéresser.

Le 8^e Congrès international des géomètres aura lieu, comme on le sait, à Paris du 28 août au 6 septembre 1953. Le programme des manifestations, qui paraîtra incessamment, donnera tous les renseignements nécessaires. Le premier jour, les congressistes seront reçus à la Sorbonne par le Service d'accueil. Il est prévu plusieurs excursions et un programme spécial pour les dames. A côté des travaux scientifiques du Congrès, laissés aux soins des commissions d'études désignées à cet effet, nous aurons le privilège de visiter diverses organisations nationales intéressantes, comme par exemple les Ateliers de l'Institut géographique national à Saint-Mandé, à la rue de Grenelle et à l'avenue Kléber, les Ateliers du cadastre à Saint-Germain-en-Laye, et le Pavillon des poids et mesures à Sèvres. En outre, une petite exposition sur l'activité du géomètre suisse, restreinte à quelques travaux modernes, sera préparée pour le congrès de Paris. Une commission, composée de MM. Härry, Bertschmann et Forrer, en a établi le projet et organisera cette exposition. Enfin, soyons reconnaissants à M. le colonel Armin Buess, géomètre cantonal à Berne, de bien vouloir s'occuper, pour les participants suisses, de la partie touristique de ce congrès, tant en ce qui concerne le voyage que le séjour à Paris.

La société possède une importante *bibliothèque* à laquelle se sont intéressés avec un inlassable dévouement deux de nos collègues trop tôt disparus, MM. Emile Ruegger et Walther Fisler. M. Fridolin Wild, géomètre en chef de la ville de Zurich, trésorier, oriente sur les tractations intervenues qui ont abouti à faire don de cette bibliothèque à l'Institut de géodésie de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. De son côté, cet institut, grâce à l'obligeance de M. Kobold, professeur de géodésie à ladite Ecole, met à notre disposition les nombreux volumes qu'il possède déjà. Ainsi les membres de la société, désireux de consulter cette bibliothèque, pourront dès lors bénéficier d'une riche documentation.

Le contrat-type de travail pour le personnel de mensuration au service des bureaux particuliers de géomètres du registre foncier, ratifié par le Conseil fédérale le 27 avril écoulé, est entré en vigueur le 1^{er} mai 1953. Nous rappelons que ce contrat-type, établi en application de l'article 324 du Code des obligations, régit les rapports de travail entre les particuliers titulaires d'un bureau de géomètre du registre foncier et leur personnel occupé à des mensurations cadastrales ou à des remaniements parcellaires. Il est recommandé de s'en tenir dorénavant autant que possible aux dispositions de ce contrat.

Les questions relatives à la *caisse de retraite* sont encore à l'étude. Elles feront l'objet ultérieurement de nouvelles discussions à la suite de rapports qui seront soumis à ce sujet, d'une part, par M. Charles Weissmann, géomètre du registre foncier à Zurich, au nom de la société, et, d'autre part, par M. Hans Gossweiler, géomètre du registre foncier à Dübendorf, au nom du groupe patronal.

En ce qui concerne la *pratique professionnelle* de deux ans, d'aucuns trouvent la durée du stage insuffisant et voudraient voir introduire un certain temps de stage avant la fin des études universitaires. Cet objet, avec d'autres se rapportant plus spécialement à la préparation aux examens pratiques, seront examinés avec la Direction fédérale des mensurations cadastrales et la Commission fédérale d'examen des géomètres.

M. Jean Richard, adjoint du géomètre cantonal à Genève, rapporte au sujet du «*Mouvement des Jeunes géomètres*». Dans un exposé fort complet, il dit entre autres que ce mouvement, qui n'existe cependant pas dans notre pays, se propose les buts suivants: reconnaissance officielle de la profession, organisation de l'enseignement professionnel et du stage, échanges, organisation mutuelle pour venir en aide aux jeunes diplômés, amélioration des connaissances professionnelles, constitution d'une organisation professionnelle internationale des Jeunes géomètres au sein de la Fédération internationale des géomètres. M. Richard est d'avis qu'il serait profitable au stagiaire d'avoir un «*foyer moral et intellectuel*» lui offrant une nourriture plus substantielle que ne peuvent le faire une bibliothèque universitaire ou les conseils prodigués par un patron aux prises avec l'activité de son bureau. Divers moyens sont envisagés pour résoudre ce problème, par exemple, la création d'un Groupement des Jeunes géomètres au sein de la Société suisse des mensurations et améliorations foncières réunissant les éléments les plus jeunes. Des collègues qui

prirent la parole à ce sujet, relevons que M. Renato Solari, directeur du cadastre tessinois, suggérerait plutôt de donner aux jeunes la possibilité de disposer d'une page de notre Revue dans le but d'y échanger leurs idées et leurs vœux. Toutes ces solutions seront examinées avec soin et des propositions interviendront en temps opportun.

Indépendamment de quelques futurs géomètres étrangers qui seraient heureux de venir accomplir un stage en Suisse, M. le directeur Härry annonce que des autorités allemandes de mensuration ont offert à la Direction fédérale des mensurations cadastrales cinq places de stage pour jeunes géomètres ou candidats suisses. Les intéressés voudront bien s'inscrire chez leur professeur ou à ladite direction.

Après un dîner, servi à l'hôtel du Saint-Gotthard à Lucerne, M. Härry, directeur fédéral des mensurations cadastrales, qui fut, en automne dernier, délégué de la Suisse au Congrès international de photogrammétrie aux Etats-Unis d'Amérique, fit une captivante *conférence*, accompagnée de belles projections lumineuses en couleur, dans laquelle il commenta avec compétence ses impressions générales sur ce pays et sur la technique de ses mensurations. M. Härry montra le caractère social, économique et philosophique de ce vaste pays aux aspects multiples et aux distances incommensurables. C'est le pays de la grande richesse qui, dans les villes côtoye parfois la misère, du luxe, du confort, du progrès et de la liberté. C'est le pays où le 75 % de la population utilise l'automobile privée et l'autobus pour les voyages, considérant le coût minime de ce moyen de transport; le 15 % utilise le chemin de fer et le reste prend l'avion.

New-York, la plus grande cité industrielle et commerçante du monde, avec ses huit millions d'habitants, est la ville des affaires et le centre financier. *New-York*, avec ses avenues parallèles, dirigées du nord au sud, coupées de rues perpendiculaires, où habitent plus d'Italiens qu'à Florence, plus d'Irlandais qu'à Dublin, plus de nègres qu'au Libéria, où l'on conserve plus d'œuvres d'art qu'à Paris. *New-York*, avec son horizon de grattes-ciel, son mélange de bâtiments de hauteurs, d'âges et de styles divers faisant contraste; cette porte cochère du nouveau monde, avec ses 500 km de docks dominés par la statue colossale de la Liberté, avec ses ouvrages techniques, ses ponts, ses tunnels sous l'eau, ses aérodromes, ses gares grandioses, son grand jardin public et ses musées des beaux arts.

Washington, capitale des Etats-Unis, fut construite d'après le plan régulier de l'architecte français L'Enfant sur les rives du Potomac. C'est la ville des jardins et des édifices représentatifs, la carte de visite du pays, ayant son centre au Capitole, d'où rayonnent les larges rues coupées par le cadre rectangulaire des longues avenues. Les clichés projetés sur l'écran donnèrent une impression vivante de ce centre administratif et relativement paisible par rapport à *New-York*, de ses bâtiments officiels comme la Maison-Blanche, résidence du président de la république, le Pentagone, ministère de la défense, ses nombreux musées des beaux arts et de la technique.

Citons encore, entre autres, le Mount Vernon, propriété du premier président Washington, aujourd'hui sanctuaire national, et les majes-

tueuses chutes du Niagara, la grande rivière de l'Amérique du Nord qui sépare le Canada des Etats-Unis.

L'organisation relative à l'établissement des bases géodésiques, des cartes et des plans peut se diviser en trois groupes: celui des géomètres privés, celui des grands offices de l'administration fédérale et enfin les entreprises privées de photogrammétrie.

Le géomètre privé est un traditionaliste, chargé dès la guerre d'indépendance du morcellement des biens-fonds, du piquetage des limites des Etats et des communes et du levé des plans. Il joue un rôle important dans le développement du pays, mais il est responsable de la monotonie du réseau typique des communications des centres d'habitation. Les Etats n'ont pas encore de législation cadastrale dans le sens européen; les géomètres établissent des plans pour leur clientèle qui les utilisent comme annexes aux contrats de vente. A New-York, par exemple, M. le directeur HARRY n'a compté que cinq de ces bureaux de géomètres, jaloux de leurs prérogatives et qui se transmettent de père en fils. Les géomètres du pays se réunissent une fois par année en un Congrès national; ils possèdent aussi un secrétariat général à Washington, chargé de l'édition de normes techniques, formulaires et plans-modèles. Les méthodes de travail et les instruments employés semblent en général anciens.

M. HARRY a compté treize offices de l'administration s'occupant de géodésie, de topographie et de cartographie, intéressant six ministères.

Le plus important et le plus ancien est le Coast and Geodetic Survey, fondé par le géodésien suisse Hassler en 1807. Pour faire face aux tâches immenses de l'économie publique, de l'armée, de la flotte, ainsi que de l'aviation militaire, la photogrammétrie et l'interprétation des prises de vues aériennes sont les grands moyens de travail. Leurs méthodes simples sont appliquées par un nombreux personnel de formation de préférence plutôt pratique, mais les appareils de restitution, la formation plus approfondie d'un jeune cadre et les recherches scientifiques sont en plein développement.

Le troisième groupe, celui des entreprises de photogrammétrie, impressionne par l'initiative et le sens créateur des dirigeants, par le grand nombre de leurs avions de mensuration de destination et de types différents, par les méthodes de travail différentes qu'ils appliquent et par leur activité qui se répartit un peu sur toute la surface du globe. Ces entreprises travaillent pour l'exploration, pour les grandes œuvres de construction d'art en appliquant la photogrammétrie combinée avec les méthodes de mensuration électronique et les mesurages magnétométriques à l'aide de l'avion.

En ce qui concerne plus particulièrement ces trois groupes d'organisation de mensuration, nous avons complété le présent compte rendu par des renseignements personnels que le conférencier a eu l'obligeance de nous communiquer.

M. le président Albrecht, au nom de l'assemblée, remercia chaleureusement M. le directeur HARRY de son remarquable exposé.

Sur proposition de M. Ernest Rizzolli, géomètre du registre foncier

à Weinfeld, résultant d'une invitation à la Section des géomètres de la Suisse orientale, la prochaine assemblée générale, d'une durée de deux jours, aura lieu dans le canton de Saint-Gall.

Nous exprimons, en terminant, notre reconnaissance à M. Gottfried Kunz, géomètre du registre foncier à Ruswil, président de la Section des géomètres de Waldstätten-Zoug, d'avoir organisé si parfaitement l'assemblée de Lucerne, d'où chacun remporta le meilleur souvenir.

Ls. Hegg.

Progrès dans la mensuration cadastrale photogrammétrique

par MM. H. Härry, A. Pastorelli et R. Solari

A. Organisation et exécution de la mensuration photogrammétrique de Malvaglia

Par A. Pastorelli, Lugano

(Fin)

Travaux normaux de bureau

Le dessin des plans originaux, le calcul des surfaces et l'établissement des registres ne donnent lieu à aucune observation particulière; ils ont été faits d'après les prescriptions fédérales en matière des mensurations cadastrales.

Éléments économiques

Il est encore difficile de donner des prix unitaires définitifs pour les différentes opérations en se basant seulement sur les éléments des mensurations de «Calonico» et de «Malvaglia». Nous faisons suivre quelques données d'ordre économique à titre d'orientation et dans l'intention de fournir à ceux qui s'intéressent aux levés cadastraux photogrammétriques la possibilité d'en établir le coût approximatif.

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Signalisation des points-limites avec des cartons blancs, dimensions 20 × 20 cm.,
(matériel et travail) | Fr. —.90 le point |
| 2. Vol | Fr. 5.— à 7.— l'ha. |
| 3. Travaux photogrammétriques préparatoires
(établissement du plan de vol, discrimination
des photogrammes, enregistrement, etc.) | Fr. —.90 l'hectare |
| 4. Signalisation des points trigonométriques
avec plaques de pavatex, 50 × 50 cm.
(matériel et travail) | Fr. 10.— le point |